



Volume 2 / Numéro 1
Hiver - Printemps 2015

Chères collègues,
Chers collègues,

Cette année, la Division de la gestion des matières résiduelles (DGMR) traitera plusieurs dossiers chauds. À ce titre, l'année 2015 sera tout particulièrement marquée par la fin du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014 (PDGMR) et la préparation du nouveau PDGMR 2015-2020. Un bilan sera déposé sous peu et, à l'automne, le projet de plan directeur pourrait être déposé aux instances.

De plus, les travaux liés à la réforme des arrondissements sont en cours. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015, la réforme repose sur plusieurs principes directeurs dont la planification concertée des services offerts aux citoyens et la recherche de performance.

Rappelons que pour le chantier touchant la collecte et le transport des ordures ménagères, lancé par le nouveau Service de la performance organisationnelle, les activités liées à l'octroi des contrats de collecte et de transport des matières résiduelles dans les arrondissements relèvent désormais de la ville centre. Toutefois, la gestion des opérations desdits contrats est toujours la compétence des territoires.

Nous vous souhaitons une excellente continuation et beaucoup de succès dans vos projets.

L'équipe de la DGMR

À deux pas de chez nous

Cette chronique est spécialement consacrée aux activités locales. Découvrez, au fil de ces articles, les actions et réalisations menées aux quatre coins de l'île !



Arrondissement de Saint-Laurent

Projet de suivi des collectes et des bacs

à déchets à l'aide de puces électroniques. L'augmentation constante des coûts liés à la gestion des matières résiduelles pèse de plus en plus sur les budgets des administrations municipales. Pour y remédier, certains fournisseurs d'équipements et de services de collecte offrent diverses technologies permettant un meilleur contrôle des opérations de collecte et, par conséquent, une meilleure maîtrise des coûts qui y sont rattachés.

C'est dans ce contexte qu'à partir d'avril 2015, l'arrondissement équipera progressivement ses quelque 40 000 bacs (déchets, matières organiques et recyclables) d'un transpondeur, c'est-à-dire d'une puce électronique avec radiofréquence RFID, afin de suivre plus efficacement la collecte de ses bacs.

Dans une première phase, cette opération sera effectuée sur les bacs à déchets. Par la suite, ce sera au tour des bacs de matières organiques, qui seront distribués à compter de l'automne 2015 dans les bâtiments de 4 logements et moins. Les bacs de recyclage viendront ensuite.

Réseau Agglo-GMR est le bulletin d'information des représentants municipaux responsables de la GMR sur le territoire de l'agglomération de Montréal¹.

1. L'agglomération de Montréal compte 16 villes liées, dont la Ville de Montréal qui est divisée en 19 arrondissements, tous répartis sur près de 500 km² et comptant près de 2 millions d'habitants.

Un projet pilote concluant

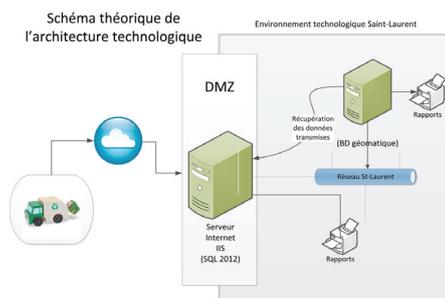
L'arrondissement a pris cette orientation à la suite d'un projet pilote qui s'est déroulé de mai à octobre 2014. En collaboration avec les firmes Entreprise Sanitaire FA et Latéral Innovations, Saint-Laurent a procédé à l'installation de puces électroniques sur 1 000 bacs à déchets dans l'un de ses 4 secteurs de collectes résidentielles, ce qui correspond à 1 425 unités d'habitation.

Ce projet pilote s'est avéré un succès, car il a permis d'atteindre tous les objectifs poursuivis :

- La technologie RFID utilisée pour gérer les bacs fonctionne adéquatement.
- L'arrondissement a acquis une expérience importante qui lui permettra de mieux informer les citoyens lors de l'implantation officielle du projet.
- Les informations obtenues apportent des avantages notables pour améliorer les services aux citoyens et optimiser l'utilisation du parc de bacs.
- Le nouveau système permettra de vérifier si le poids des matières recueillies correspond bien à celui des matières facturées par les différents sites de dépôt.

En décembre 2014, l'arrondissement a lancé un appel d'offres pour l'ensemble de ses collectes. Compte tenu des résultats positifs du projet pilote, cet appel d'offres incluait une clause spécifiant que les camions devaient tous être équipés d'un système de transmission de données (voir schéma) permettant de lire les puces électroniques installées sur les bacs et de transmettre les informations collectées vers une application nommée GoBacs.

Bonifier un système existant
Utilisant la géomatique, l'application GoBacs gère déjà l'ensemble des bacs de l'arrondissement, lesquels sont géolocalisés sur une carte comportant les adresses de tous les citoyens. Elle gère également l'inventaire et l'historique des bacs (installation, réparations et remplacement). Un outil de construction de requêtes pour l'ensemble des renseignements conservés sur chaque bac permet d'extraire des données de gestion sous forme de rapports et en différents formats. Il fournit également ces résultats sous forme de graphiques sur la carte du territoire.



À titre d'exemple, un employé peut effectuer une requête pour connaître le nombre de bacs à déchets qui ont eu plus de deux réparations depuis les trois dernières années, dans un secteur précis et pour des bâtiments de type duplex. Le résultat s'affiche alors sur la carte du territoire avec un rapport sur les bacs sélectionnés, résultat qui peut être exporté vers d'autres applications. Les sélections peuvent aussi être effectuées en traçant des polygones sur la carte ou en déterminant certaines distances à partir d'un point précis de la carte.

Avec l'arrivée des puces sur l'ensemble des bacs, l'application GoBacs deviendra un outil encore plus performant pour soutenir l'ensemble des opérations liées à la gestion des collectes et améliorer les services aux citoyens.

Conclusion

Cette initiative de Saint-Laurent démontre bien que les systèmes informatiques adaptés aux collectes offrent désormais aux municipalités des moyens tangibles

et efficaces pour suivre de près et en permanence l'état de leur parc de bacs et les circuits de collecte, tout en permettant de réaliser des économies de temps et d'argent à court, moyen et long terme.

C'est donc une véritable petite révolution que s'apprêtent à vivre le monde municipal et l'industrie des collecteurs dans un avenir rapproché.

Profil de l'arrondissement

Superficie : 43 km²

Population : 100 000

Unités d'habitation : 41 500

Responsable : Gaby Beaulac
Chef de division – Environnement
et Protection du territoire
514 855-6000, poste 4287
gbeaulac@ville.montreal.qc.ca



Ville de Côte Saint-Luc

Gestion publique des
matières résiduelles :

l'exemple d'une cour de voirie.

Nous savons désormais qu'un des grands défis de l'heure pour les municipalités consiste à gérer de façon responsable les matières résiduelles produites sur leur territoire. Pour y parvenir, elles offrent elles-mêmes le service ou octroient des contrats pour la collecte et le transport des matières résiduelles d'origine résidentielle et, de plus en plus, pour les matières issues des commerces et des services municipaux. Un dossier complexe auquel la Ville de Côte Saint-Luc a su s'adapter en se perfectionnant au fil des années.

Plus particulièrement, c'est à l'intérieur de sa cour de voirie municipale que la Ville est parvenue à assurer une gestion intégrée et exemplaire de ses matières résiduelles.

Ouverte tout au long de l'année, la cour est un lieu où, d'une part, les employés cols bleus de la Ville peuvent déposer les matières ramassées spontanément en bordure de rue et celles provenant des travaux municipaux, et, d'autre part, les citoyens, les institutions,

commerces et industries (ICI : écoles, institutions religieuses, petits commerces) et les entrepreneurs (ex. : jardiniers, paysagistes) peuvent effectuer des dépôts volontaires.

Dans la cour...

Un employé municipal exerce un contrôle à chacune des entrées et sorties dans la cour à partir de son poste de travail - un cabanon situé à la guérite. Les citoyens et les entrepreneurs peuvent déposer gratuitement leurs matériaux, dont le volume quotidien doit être équivalent à celui d'un coffre de voiture. Le nombre de visites par année est illimité. Une preuve de résidence est exigée pour les citoyens alors que les entrepreneurs doivent présenter leur permis annuel (125 \$) délivré par la Ville.



Des frais s'appliquent lorsque le volume des matériaux déposés lors d'une visite équivaut à celui d'une boîte d'un camion de 4 ou 6 roues. Un règlement municipal encadre ces activités et précise les frais selon le volume et les catégories de matières. À titre d'exemple, le coût maximal d'un chargement est de 90 \$ pour un gros camion de 6 roues qui contiendrait des encombrants ou des résidus de construction, de rénovation, de démolition (CRD) et d'excavation.

En 2014, la cour municipale a reçu plus de 1 307 visiteurs et, dans 78 % des cas, il y a eu une transaction financière, dont l'achat de sacs en papier pour la collecte des résidus mélangés.

Les catégories de matières sujettes à la tarification sont les encombrants (frigos, meubles, tapis, etc.), les ordures ménagères, les résidus verts (feuilles

mortes, gazon, branches, etc.), les résidus de CRD (gypse, bois, bardeaux d'asphalte, etc.) et certains résidus d'excavation acceptés (ciment, béton, brique, etc.).

Les catégories de matières gratuites et illimitées en quantité sont les matières visées par la [Responsabilité élargie des producteurs](#) (REP), les cartouches d'encre, les matières recyclables, les résidus alimentaires ainsi que les métaux et les résidus domestiques dangereux (RDD).

En ce qui a trait aux pneus, les citoyens sont dirigés vers les ateliers mécaniques et les écocentres.

Responsabilité élargie des producteurs
Soulignons que la Ville a adhéré aux divers programmes de récupération gratuits offerts aux municipalités en vertu de la REP : [ARPE-Québec](#) (produits électroniques), [Appel à recycler](#) (piles), [RecycFluo](#) (lampes au mercure), [Éco-peinture](#) (peintures et leurs contenants), [SOGHU](#) (huiles, liquides de refroidissement, antigels, filtres, contenants et autres produits assimilables).

Les efforts mis de l'avant montrent clairement la volonté de la Ville d'encourager et de soutenir les comportements plus respectueux de l'environnement et les bonnes pratiques de consommation et de gestion des matières résiduelles, tant chez ses employés que dans la communauté. Félicitations pour cette réussite !

Profil de la ville
Superficie : 6,81 km²
Population : 32 914

Responsable : Béatrice Newman
Directrice adjointe – Travaux publics
514 485-6868, poste 3002
bnewman@cotesaintluc.org



Ville de Kirkland
Site de compostage
des feuilles mortes

La Ville de Kirkland est l'une des rares municipalités au Québec à pouvoir se féliciter de mener des activités de

compostage municipales sur son territoire. En moyenne, plus de 350 tonnes de feuilles sont acheminées annuellement sur le site de la carrière Meloche, partenaire de la Ville dans ces activités.

Les feuilles, collectées à l'automne par les employés municipaux, sont acheminées vers la carrière où elles sont transformées en compost, un engrais naturel de qualité que, le printemps venu, la Ville redistribue aux citoyens. Depuis quelques années, c'est la compagnie Mironor qui, en vertu d'un appel d'offres annuel, est chargée de retourner les andains de feuilles. Un tamisage est ensuite effectué au printemps suivant par une entreprise privée.

Chaque année, dès la fin septembre, les citoyens peuvent se procurer gratuitement des sacs en papier pour la collecte des feuilles mortes à raison de 10 par adresse civique, jusqu'à épuisement des stocks (environ 60 000 sacs). Cette initiative a vu le jour il y a une dizaine d'années.

Espace occupé
Historiquement, l'exploitation de la carrière a pris fin en 1975; en 1976, elle est devenue un site d'enfouissement dont les activités ont cessé au début des années 1990. Actuellement, le site est utilisé à la fois à des fins industrielles, dans sa partie ouest, et à des fins récréatives, dans sa partie est. L'aire de manœuvre de la Ville à la carrière représente près de 10 000 m², et les matières couvrent environ 40 % de cette superficie.



Le site compte actuellement 3 andains de feuilles, et chacun mesure 80 m de longueur, 5 m de largeur et 2 m de hauteur.

Il y a également un petit amoncellement de copeaux de bois qui proviennent des activités municipales de déchetage des branches. Les copeaux de bois sont également redistribués gratuitement aux citoyens, chaque printemps.

Le saviez-vous ?

Marcel Meloche, fondateur de la carrière qui porte son nom, est aussi connu comme le maire fondateur de la Ville de Kirkland (1961). À l'époque, la carrière était pratiquement la seule industrie sur le territoire et fournissait la pierre pour la construction des maisons et des routes dans la région.

Profil de la ville
Superficie : 9,63 km²
Population : 21 154

Responsable : Alexandre Gervais
Chef de section – Environnement
514 694-4100, poste 3414
agervais@ville.kirkland.qc.ca

Quoi de neuf ?

Cette chronique est consacrée aux activités centrales et présente l'actualité de chacune des grandes filières de GMR régies par le PDGMR.

Flash actualité

Agglomération :
Le [Guide des bonnes pratiques de collecte des résidus alimentaires](#) a été publié au début de l'année.



Nouvelle vidéo corporative de l'entrepreneur (Mironor) qui traite les résidus mélangés de la zone Ouest et les résidus verts de la zone Est.

La DGMR déménage ! Le 1^{er} mai, les bureaux seront transférés au [1555, rue Carrie-Derick, Montréal \(H3C 6W2\)](#), dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Plus de détails vous seront donnés prochainement.

En 2015, le Forum sur le [PDGMR](#) aura lieu à la fin de l'été (septembre). Plus de détails seront donnés cet été.

Crise du verre : portrait de la situation

Le verre fait partie des centaines de milliers de tonnes de matières résiduelles qui sont produites chaque année sur l'île de Montréal et son recyclage est intégré aux objectifs fixés par le PDGMR et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Toutefois, le chemin pour atteindre cet objectif s'annonce difficile depuis la fermeture, au printemps 2013, de la principale usine de traitement du verre au Québec. Située à Longueuil, cette usine de conditionnement recevait le verre issu de la collecte sélective et traitait près de 80 % du verre du Québec.

Dénouement

Le 24 septembre 2013, à la demande de la Ville et d'autres acteurs du milieu, RECYC-QUÉBEC (R-Q) a mis sur pied une cellule de crise. Un état de la situation a été dressé, et quelques scénarios à court, à moyen et à long terme ont été proposés. Il a été déterminé que la seule solution à court terme pour sortir de la crise devait passer par la valorisation du verre en l'utilisant dans les aires de manœuvre du lieu d'enfouissement technique (LET) de l'entreprise BFI, à Terrebonne, en remplacement de matériaux granulaires. Recueillies sur l'île de Montréal, 28 000 tonnes de verre ont ainsi remplacé le sable et le gravier sur les chemins dans ce LET. Cette utilisation temporaire est acceptable, mais elle n'est pas optimale.

C'est l'industrie du verre qui assume la grande partie des coûts par l'entremise du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables. Comme la Ville n'est jamais entièrement remboursée par le régime, elle assume environ 15 % des coûts de sortie de crise. Cette entente permet encore aujourd'hui de valoriser le verre trié au jour le jour par le groupe TIRU.

Perspectives futures

Des essais sont en cours pour intégrer de la poudre de verre, issue de la collecte sélective, dans du ciment. À cet effet, l'administration du maire Denis Coderre a

approuvé, en décembre 2014, un contrat de recherche de 80 000 \$ réalisé avec l'Université de Sherbrooke (UdeS). Les chercheurs de la Chaire sur la recherche de la valorisation du verre dans les matériaux de l'UdeS étudieront les méthodes d'inclusion du verre recyclé dans les mélanges de béton et les divers potentiels d'application dans le béton compacté au rouleau, notamment utilisé pour les pavages industriels, dans le béton de bâtiment et dans les chaussées et trottoirs.

Actuellement, le manque de verre recyclé de qualité (translucide, non contaminé et uniforme) oblige certains recycleurs québécois à importer du verre de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick pour fabriquer des bouteilles contenant du verre recyclé.

Les défis à relever pour améliorer la gestion de cette matière sont multiples et apparaissent dans les différentes étapes du processus : collecte, tri, recyclage. Ce dossier sera assurément sous la loupe en 2015...



En résumé :

- Les Montréalais doivent continuer à déposer le verre dans leurs bacs de récupération.
- Le verre est trié au centre de tri.
- Comme il est impossible de le recycler actuellement, le verre est valorisé en étant acheminé dans un site d'enfouissement afin de remplacer le sable et le gravier provenant de ressources non renouvelables.
- Dès que le recyclage du verre sera de nouveau possible, cette solution sera privilégiée.

Quelques statistiques...

En 2012, on estimait à 159 000 tonnes la quantité de verre générée au Québec par le milieu résidentiel, dont environ 68 000 tonnes (43 %) ont été acheminées à des fins de recyclage. Le reste a pris le chemin de l'enfouissement.

Une bouteille de bière peut être remplie de 12 à 15 fois avant de prendre le chemin du recyclage.

De tous les contenants de boisson en verre non consignés que l'on trouve dans les bacs de récupération, 80 % proviennent de la SAQ.

D'ici 2016, 10 % des trottoirs montréalais comprendront du verre recyclé.

Les bouteilles de vin sont constituées de 50 à 85 % de verre recyclé.

Le verre recyclé est utilisé dans la peinture, les isolants en fibre de verre, le sable de filtration et le sablage au jet alors que le verre broyé ou pulvérisé est utilisé dans le béton, le pavé uni et les comptoirs.

En Ontario, les bouteilles de vin sont récupérées à 80 % et recyclées... à 100 % !

Pour plus de renseignements, communiquez avec Alain Leduc, conseiller, au 514 872-2210 ou à aleduc@ville.montreal.qc.ca.

L'écocentre LaSalle parmi les finalistes du mérite Ovation municipale 2015

Depuis 2005, le mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) rend hommage aux municipalités québécoises qui ont su innover et mettre de l'avant des solutions originales dans leur communauté. Pour l'édition 2015, 63 projets ont été soumis et 23 finalistes ont été retenus.

La Ville de Montréal compte 5 projets parmi les finalistes :

- Campagne 100 % vigilant (Ville de Montréal)
- Écocentre LaSalle - Certification LEED niveau Or (Ville de Montréal)
- Bibliothèque Marc-Favreau (Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie)
- Bibliothèque adaptée aux besoins des personnes sourdes et malentendantes (Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension)
- Réponse en intervention de crise (RIC) (Service de police de la Ville de Montréal)

Les projets retenus ont été évalués selon les critères suivants :

- Originalité dans la démarche (35 %)
- Potentiel de transfert aux autres municipalités (25 %)
- Retombées dans le milieu (15 %)
- Niveau d'optimisation des ressources (15 %)
- Participation citoyenne (10 %)

L'écocentre LaSalle est le septième écocentre construit par la Ville de Montréal mais le premier à intégrer des principes de développement durable et à recevoir en juin 2014 la certification environnementale LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) de niveau Or.

Implanté sur un site à l'abandon qui a fait l'objet d'une réhabilitation environnementale complète, ce nouvel écocentre s'est inspiré du principe de « zéro consommation externe » de manière à réduire au minimum son empreinte environnementale. Ce bâtiment durable à haute performance énergétique utilise des énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie) et des technologies vertes.

Depuis son ouverture, l'écocentre LaSalle a reçu plus de 80 000 visiteurs et a permis de valoriser près de 20 000 tonnes de matières résiduelles qui auraient été autrement destinées à l'enfouissement (taux de détournement moyen de 68 %).



Prochaines étapes

Les municipalités finalistes sont invitées à présenter leurs projets au Pavillon de l'innovation municipale qui se tient cette année au Palais des congrès de Montréal, les 21 et 22 mai, durant les assises de l'UMQ. Les membres du jury visiteront les kiosques avant de sélectionner les lauréats qui seront annoncés le 23 mai, lors du gala Mérite Ovation municipale.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Sébastien Demers, agent de recherche, au 514 872-8146 ou à sebastien.demers@ville.montreal.qc.ca, ou visitez le [site Web](#) consacré à cet événement.

Gestion des halocarbures : où vous situez-vous ?

Soucieuse de prendre en charge de manière responsable, sécuritaire et écologique les appareils contenant des gaz réfrigérants sur son territoire, l'agglomération de Montréal a établi un partenariat d'une durée de 5 ans (2011-2015) avec l'entreprise [Recyclage ÉcoSolutions inc. \(RES\)](#), située à Laval.

Cette entente a été présentée au Forum 2014 sur le PDGMR de l'agglomération de Montréal, qui a eu lieu le 17 juin dernier.

Née du programme Recyc-Frigo d'Hydro-Québec*, en avril 2008, RES exploite des installations uniques en Amérique du Nord visant la gestion optimale des appareils de réfrigération (réfrigérateurs, congélateurs, refroidisseurs à eau) et de climatisation (climatiseurs, déshumidificateurs, thermopompes) à usage domestique.

RES est également l'instigatrice du programme [FrigoResponsable^{MC}](#) en

collaboration avec Nature-Action Québec et le Fonds d'action québécois en développement durable.

* *Le programme Recyc-Frigo d'Hydro-Québec a pris fin en décembre 2014.*

Un taux de recyclage de plus de 96 % et de destruction des gaz de 99,9 % La technologie novatrice utilisée par RES permet de recycler plus de 96 % des appareils démantelés et de détruire 99,9 % des gaz contenus dans les mousses isolantes et les systèmes de refroidissement.

En 2014, plus de 45 000 tonnes de matériaux (ex. : acier, cuivre, aluminium, plastique, huile, verre, mercure) ont été recyclées et environ 40 tonnes d'halocarbures ont été détruites, évitant ainsi l'enfouissement de matériaux recyclables et l'émission de quelque 240 000 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂).



En ce qui concerne l'entente de partenariat avec l'agglomération de Montréal, RES a reçu, en 2014, 2 643 appareils provenant de 3 arrondissements (Anjou, Saint-Léonard, Saint-Laurent), de 2 villes liées (Côte Saint-Luc, Kirkland) et des 7 écocentres (Acadie, Côte-des-Neiges, Eadie, La Petite-Patrie, LaSalle, Rivière-des-Prairies, Saint-Michel).

En tout, cela représente 101 tonnes de matériaux recyclés et un gain environnemental de 206 tonnes d'équivalent CO₂ !

En quoi consistent les halocarbures ? Les halocarbures sont des substances habituellement utilisées comme gaz réfrigérants et comme agents de gonflement dans les réfrigérateurs et les congélateurs. Ils contiennent du fluor, du carbone et de l'hydrogène et parfois du chlore. Ils regroupent notamment les chlorofluorocarbures (CFC), les hydrochlorofluorocarbures (HCFC) et les hydrofluorocarbures (HFC). Les halocarbures comptent parmi les principaux gaz à effet de serre (GES) répertoriés. À titre d'exemple, une seule tonne de CFC représente l'équivalent de 4 750 à 10 900 tonnes de CO₂ en matière de potentiel de réchauffement climatique.

Soyez halo-responsable !

Pour protéger l'environnement et assurer la saine gestion des matières résiduelles, nous vous invitons à adhérer à ce programme de récupération dans le cadre de l'entente de l'agglomération (gratuit).

Pour plus de renseignements, communiquez avec Paola Camacho, agente de recherche, au 514 872-9232 ou à pcamacho@ville.montreal.qc.ca.

Distinctions récentes de RES (2014)

- Prix Innovation – Verte (Association pour le développement de la recherche et de l'innovation au Québec – ADRIQ)
- Prix Innovation – Procédé (Association pour le développement de la recherche et de l'innovation au Québec – ADRIQ)

Le saviez-vous ?

- Un réfrigérateur âgé de 20 ans consomme de 3 à 4 fois plus d'électricité que les nouveaux appareils homologués Energy Star.
- Chaque frigo mal récupéré est aussi nocif pour l'atmosphère que l'utilisation de 136 000 voitures sur une distance de 17 500 km pendant un an.

- Le projet de RES est admissible au Verified Carbon Standard. RES sera une des premières entreprises canadiennes à offrir des crédits compensatoires dans le cadre de la Western Climate Initiative (WCI).
- RES est la seule entreprise au Canada à avoir implanté une usine hautement automatisée de démantèlement et d'extraction des frigorigènes et des agents de gonflement contenus dans la mousse isolante de polyuréthane.

Le compostage domestique, l'herbicyclage et le déchiquetage des feuilles : des solutions sensées pour gérer les résidus verts à la maison

Bien que la collecte porte-à-porte des résidus verts soit essentielle à l'atteinte des objectifs de récupération, l'agglomération de Montréal encourage la pratique de l'herbicyclage, du compostage domestique et du déchiquetage des feuilles. Il s'agit de pratiques simples et efficaces permettant de réduire à la source les matières qui peuvent être valorisées sur place, à la maison.

Composter chez soi...

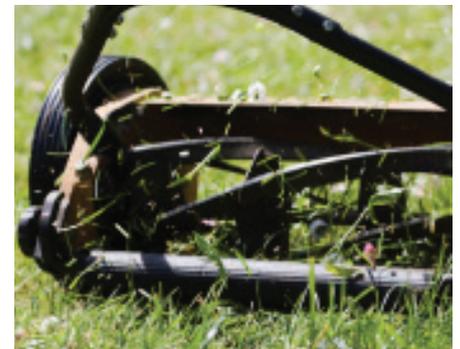
Cette pratique consiste à fabriquer chez soi du compost à petite échelle à partir des matières organiques (résidus verts et certains résidus alimentaires).



Une variante du compostage chez soi à petite échelle est le vermicompostage ou le lombricompostage. La méthode repose sur la décomposition des résidus alimentaires par des vers conservés dans un contenant et alimentés régulièrement (méthode souvent

plus indiquée pour les habitations à logements multiples).

Herbicyclage et déchiquetage des feuilles... En plus des récents développements dans la collecte municipale des matières organiques, l'herbicyclage et le déchiquetage des feuilles constituent des solutions efficaces, peu coûteuses et écologiques pour gérer ce type de matières. Ces pratiques consistent à laisser au sol les feuilles mortes et le gazon coupé lors de la tonte.



Les avantages de ces pratiques écologiques :

- Réduction des quantités de matières lors des collectes municipales
- Apport d'un engrais naturel à votre pelouse
- Protection contre la sécheresse du sol et réduction du temps d'arrosage
- Économies de temps et d'argent
- Diminution des impacts liés au transport et au traitement de ces matières

■ Vous connaissez ?

La Consigne sociale : donnez vos contenants vides pour une bonne cause



Avez-vous déjà songé à remettre vos contenants consignés à un organisme local pour faire du bien dans votre communauté ?

C'est précisément ce que le regroupement Consigneco a voulu faire en lançant la Consigne sociale. L'objectif de ce mouvement est d'encourager les

maillages entre les ICI et les organismes à but non lucratif qui ont besoin de cet argent. Pour les entreprises, il s'agit de changer les choses dans leur communauté tout en améliorant leur performance environnementale; pour les organismes, il s'agit non seulement d'une source de financement récurrente, mais aussi d'une belle façon de tisser des liens de confiance et de proximité avec des gens d'affaires.

Une trousse d'outils est d'ailleurs offerte gratuitement en ligne au www.consigneco.org pour accompagner les ICI et assurer le succès de la collecte. Il est également possible pour les organismes de s'inscrire à un répertoire en ligne et à une carte interactive afin de manifester leur intérêt à recevoir des contenants consignés.

Le saviez-vous ?

Chaque année, au Québec, près de 465 millions de contenants consignés ne sont pas retournés, ce qui représente une somme d'environ 28 millions de dollars.

Fondée en 2011, Consignéco est une association à but non lucratif qui s'inspire d'initiatives semblables aux États-Unis et dans l'Ouest canadien. L'organisation vise à faire connaître la valeur économique, écologique et sociale de la consigne dans le but d'inciter les gens à rapporter les contenants consignés chez les détaillants.

Insertech : la solution informatique écologiquement et socialement profitable

INSERTECH Insertech Angus est une entreprise montréalaise à but non lucratif qui offre des produits et services en informatique

tout en menant à bien une mission d'insertion sociale et de protection de l'environnement. En plus de soutenir l'insertion professionnelle et l'intégration à la société de jeunes adultes et de personnes immigrantes, l'entreprise favorise le réemploi des ordinateurs en les reconditionnant et en les réparant.

Les personnes intéressées peuvent se procurer des appareils remis à neuf et profiter de services informatiques de qualité en ligne ou à la boutique de Montréal (Technopôle Angus, dans le quartier Rosemont).

Pour plus de renseignements, visitez le site Web de l'entreprise au www.insertech.ca ou appelez au 514 596-2842.

La directrice générale d'Insertech, Agnes Beaulieu, a remporté le Prix PDG Vert dans la catégorie Petite entreprise, lors du dévoilement des lauréats qui a eu lieu le jeudi 2 octobre 2014 au Centre des sciences de Montréal, en présence de David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Second cycle : un réseau transactionnel pour vos matières résiduelles



SecondCycle

Le portail en ligne de l'entreprise québécoise Second cycle permet aux municipalités, aux commerces et aux industries qui le désirent d'afficher des offres et des demandes de biens, de meubles, d'équipements usagés, de matériel excédentaire, de surplus de stock, de production et de matières résiduelles en vue de leur réemploi ou de leur recyclage.

L'entreprise favorise les échanges entre organisations et la saine gestion des matières résiduelles grâce à son expertise et à sa solide connaissance du monde du recyclage.

L'objectif ? Aider les ICI à trouver un débouché à leurs matières tout en respectant les principes de l'économie circulaire, en favorisant les transactions locales et en diminuant l'impact du transport.

Pour en savoir plus sur cette entreprise, visitez le www.secondcycle.net.

Le saviez-vous ?

Depuis 2005, les entreprises ont contribué au financement de la collecte sélective au Québec à hauteur de près de 1 milliard de dollars, dont environ 135 millions en 2014 (Source : ÉEQ, 2014).

Plus de 7,5 millions de pneus EPA (équivalent de pneus automobiles), soit 71 467 tonnes, ont été récupérés du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013. Plus de 96 % des pneus récupérés ont été recyclés, alors qu'environ 3 % ont été valorisés et 1 % remoulés (Source : R-Q, 2014).

À ce jour, environ 70 % des matelas au Canada sont soit brûlés, soit envoyés à l'enfouissement. Cela équivaut à environ 50 millions de matelas et sommiers chaque année. Aux États-Unis, ce nombre atteint les 500 millions (Source : Solid Waste & Recycling Magazine, 2014).

Saviez-vous que le papier recyclé n'aide pas seulement les arbres ? Il permet aussi de réduire de 35 % la pollution de l'eau provenant de la fabrication du papier. Chaque tonne de papier produite nécessite 26 500 litres d'eau. Alors recyclez ! (Source : Environnement Canada, 2013)

Les piles rechargeables ont 30 fois moins d'impact sur l'environnement que les piles jetables, en considérant les différentes phases de leur cycle de vie : fabrication, mise en vente, utilisation et traitement en fin de vie utile (Source : Appel à Recycler, 2014).

L'huile à moteur usagée jetée dans le puits ou dans une poubelle non prévue à cet effet se rendra jusqu'aux rivières, aux lacs et dans les puits. À lui seul, le litre d'huile peut contaminer plus de 2 000 000 de litres d'eau (Source : Eau Secours !, 2012).

Revue de presse

Cette section constitue un recueil des plus récentes nouvelles locales, régionales, provinciales, nationales et internationales en lien avec les matières résiduelles.

Locales

- Collectes aux deux semaines: impensable à Montréal [...]
- Projet de collecte des déchets: trois millions aux poubelles [...]
- Interdiction des sacs de plastique : une consultation publique se prépare [...]

Régionales

- La Ville de Saint-Lambert met sur pied une table de concertation sur les matières résiduelles [...]
- Une formation sur la gestion des matières résiduelles [...]

Provinciales

- Guider l'achat responsable pas à pas [...]
- Le polystyrène sera récupéré au Lac-Saint-Jean [...]
- Éric Salvail devient le 1^{er} porte-parole de ÉEQ à l'occasion du 10^e anniversaire de l'organisme [...]

- Capsules d'information portant sur des exemples bonnes pratiques de différentes municipalités en matière de développement durable [...]
- Pour son 10^e anniversaire d'agrément, ÉEQ a dévoilé au Forum une vidéo qui démontre le visage derrière la collecte sélective au Québec [...]

- Matières organiques : une nouvelle section dédiée aux ICI sur le site web de RECYC-QUÉBEC [...]
- Tri-logique : un nouveau programme de sensibilisation des citoyens à la bonne gestion des matières résiduelles [...]
- La tendance au bac et non au sac [...]
- Visionnez les capsules thématiques du Forum 2015 Matières à solutions [...]
- RECYC-QUÉBEC publie les résultats de son ACV sur les tasses à café [...]
- Départ du président-directeur général de RECYC-QUÉBEC [...]

Nationales

- Les emballages Van Houtte recyclés en énergie [...]
- Promotion & Education Image Bank (CPIA) (version anglaise) [...]
- Valley Waste launches province's first Styrofoam curbside recycling program (version anglaise) [...]

- L'Ontario veut s'attaquer aux ampoules fluocompactes [...]
- Une première pile fabriquée à partir de... piles recyclées [...]
- Rags to recycling... southern Ont. buildings get textiles pickup (version anglaise) [...]

Internationales

- New York met fin aux déchets électroniques [...]
- Eco-cleaner : une machine révolutionne le compostage ! [...]
- Rotterdam: un parc flottant fait à partir de déchets [...]
- De Blasio Administration Bans Single-Use Styrofoam Products in NY City Beginning July 1, 2015 (version anglaise) [...]
- The Business Of Community Composting (version anglaise) [...]
- New York City Organics Collection (version anglaise) [...]
- Caractérisation et tri des déchets : coup de projecteur sur les technologies [...]
- La lutte contre le gaspillage alimentaire s'organise en France [...]
- BUDGET: Toronto eyes higher rates for larger waste bins (version anglaise) [...]
- New Seattle law: No food in trash (version anglaise) [...]



Vous souhaitez contribuer au bulletin Réseau Agglo-GMR ? Rien de plus simple !

Nous vous encourageons à faire parvenir vos actualités ainsi que vos idées par courriel à Jason Laframboise, agent de recherche.
jason.laframboise@ville.montreal.qc.ca

Service de l'environnement
Division planification et opérations
Gestion des matières résiduelles

